



Le plan de formation

Eclaireuses Eclaireurs de France

NOUVEAU PLAN DE FORMATION

Introduction

Accompagner chaque responsable, dans sa progression personnelle, dans la construction de sa compétence éducative, dans son engagement social ; tel est le sens du projet de formation: faire de chaque responsable un militant éducatif engagé.

Le nouveau plan de formation s'attache à rechercher les conditions qui permettent à chaque responsable de s'engager durablement dans l'association en améliorant son accueil et son accompagnement.

Contexte politique et associatif de son élaboration

- Répondre à un contexte réglementaire en évolution, en particulier posséder 50 % de qualifiés sur un séjour et sur les activités d'année.
- Répondre aux exigences de notre mouvement (Plan d'Action National 2003-2009).

Amélioration de la qualité et de l'organisation pédagogique de la formation dans notre association.

- Mettre en cohérence notre plan de formation avec le Scoutisme Français.

Les grands principes (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degrés)

- **le statut de stagiaire est conféré dès l'entrée en fonction**
 - **1^{er} degré** : Animateur Scoutisme Français/ Responsable d'animation EEDF,
Statut valable 30 mois à partir du début de la formation.
 - Responsable d'Unité Scoutisme Français/Responsable d'Unité EEDF
Statut valable deux ans à partir du début de la formation.
 - activités d'année, camp d'été.
 - **2^{ème} degré** : directeur de camp Scoutisme Français :
Statut valable 4 ans à partir du début de la formation.
 - Direction des camps d'été
 - **3^{ème} degré** : Formateur, responsable de stage :
 - stages de formation
- **Le 1^{er} degré certifie des compétences et non un parcours linéaire de formation comme le BAFA et BAFD :**
Ex : on peut commencer par des expériences d'animation/encadrement ou par un stage initial.
 - 1^{er} degré : compétence régionale
 - 2^{ème} degré : compétence nationale
 - 3^{ème} degré : compétence nationale
- **Les stagiaires bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement et d'un suivi à chaque échelon de l'association.**
 - 1^{er} degré : par le groupe local.
 - 2^e degré :
 - module suivi (entre les deux stages pratiques) qui peut être organisé au niveau local ou régional, voire national.
 - visites de camps
 - week-ends régionaux de préparation et validation du projet de camp.
- **La Reconnaissance des Compétences et expériences :**

Le nouveau plan de formation prend en compte les expériences d'animation et de direction de chacun dans et hors de l'association. Il permet la certification de tous ceux qui n'ont pas suivi le parcours de formation traditionnel.

La formation 1er degré

Le 1^{er} degré, qu'est-ce que c'est ?

C'est le parcours de formation spécifique des Eclaireuses et Eclaireurs de France.

Le 1^{er} degré prépare à encadrer tout type d'activité. La formation apporte les connaissances et compétences attendues de tous centres de vacances ou de loisirs. Le dispositif général intègre la formation BAFA ; les sessions de formation et les expériences pratiques sont habilitées par la Jeunesse et Sports et de la Vie Associative.

La formation 1^{er} degré permet également de construire des compétences spécifiques liées à l'encadrement des camps de scoutisme et d'appréhender l'exercice des responsabilités d'une Unité (petit groupe d'enfants ou de jeunes).

Le 1^{er} degré prépare deux certifications :

Animateur Scoutisme Français/Responsable d'animation EEDF

- Deux dénominations : une seule compétence
- Un certificat unique.

Un Certificat d'Animateur Scoutisme Français présentant en sous titre son appellation EEDF : 1^{er} degré, certificat d'aptitude aux fonctions de responsable d'animation EEDF.

Il confère à son détenteur la compétence à encadrer des activités de scoutisme.

Responsable d'Unité Scoutisme Français/Responsable d'Unité EEDF

- Deux dénominations : une seule compétence
- Un certificat unique

Un certificat « Responsable d'Unité Scoutisme Français » présentant en sous titre son appellation EEDF : 1^{er} degré, certificat d'aptitude aux fonctions de Responsable d'Unité EEDF.

Cette formation vise à construire des animateurs pilotes de projet, capable d'élaborer des projets d'activités d'année pour leur unité et de les faire vivre en équipe. Il peut donc exercer des fonctions de direction dans le cadre d'activités d'année déclarées comme des centres de loisirs (CL).

Le parcours 1^{er} degré un itinéraire à la carte :

1er degré et BAFA

Le 1^{er} degré et le BAFA sont deux dispositifs parallèles avec un certain nombre d'étapes communes.

Le dispositif intègre la formation BAFA ; les sessions de formations et les expériences pratiques sont habilitées auprès de la J&S. Chacune des étapes du BAFA doit se dérouler alors dans un ordre précis.

La spécificité du 1^{er} degré repose sur deux priorités :

Le stagiaire bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement personnalisés.

Etre responsable aux Eclés, c'est donc bénéficier aussi d'un accueil, d'un accompagnement d'une valorisation et d'un itinéraire de progression où on n'est pas tout seul.

➤ **Les étapes de l'accueil :**

- Présentation de l'association et de ses valeurs.
- Rencontre de l'équipe.
- Premières activités
- Accueil dans la fonction et contractualisation de l'engagement. Effectué à l'échelle du groupe local ou à l'échelon régional, ce moment, qui peut recouvrir différentes formes, est établi pour formaliser l'entrée dans la fonction et éventuellement déterminer le dispositif de suivi et d'accompagnement qui peut être mis en œuvre.
- Remise du livret de suivi et d'accompagnement.

➤ **L'accompagnement :**

Au-delà de la formation dispensée, le parcours 1^{er} degré repose sur le fait que nous ne proposons pas une succession d'étapes déconnectées les unes des autres, mais au contraire, un tout, cohérent basé sur la compétence effective en situation d'animation.

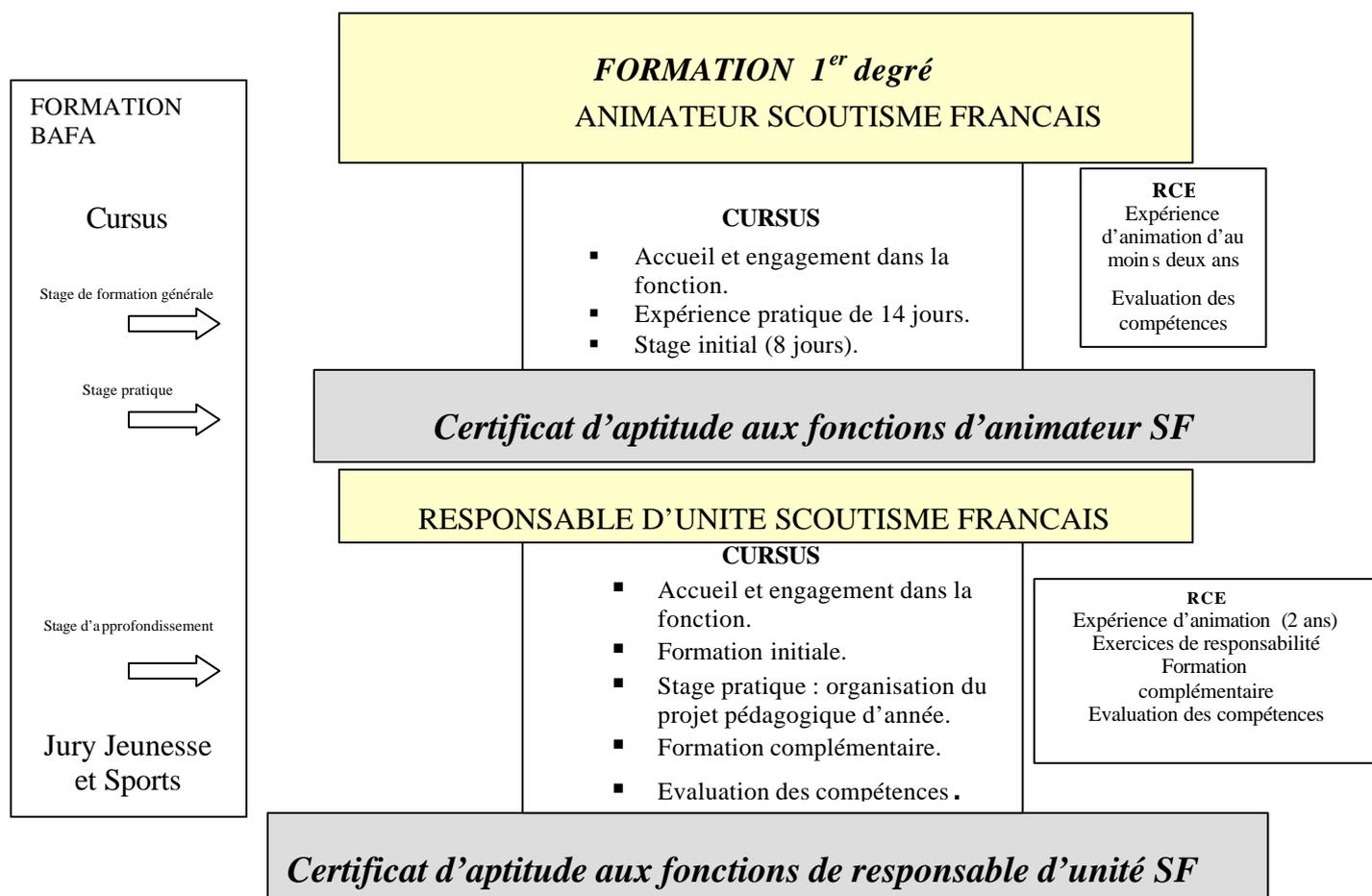
Cette démarche implique la mise en œuvre d'un suivi renforcé de la part du groupe local dans le cadre d'une démarche d'évaluation continue.

La certification valide des compétences effectives, et non un cursus

On peut commencer par encadrer des activités d'année ou un camp comme stagiaire puis effectuer le module initial ou démarrer sa formation par ce dernier.

Certains seront certifiés « responsable d'animation » avant leur premier camp d'été, éventuellement stagiaire « responsable d'unité » dès la rentrée suivante et peut être certifié 1^{er} degré un an plus tard. D'autres prendront davantage de temps, moins pressés, en suivant un rythme qui leur convient.

La formation 1^{er} degré est modulable dans le temps. L'ordre des étapes est adaptable.



La formation 2^{ème} degré

Le 2^{ème} degré, qu'est-ce que c'est ?

Le 2^{ème} Degré est, chez les Eclaireuses Eclaireurs de France, la formation qui conduit à l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Fonction de Directeur Scoutisme Français

Cette qualification, reconnue par le ministère de la Jeunesse et des Sports (décret 2002.883, article 14), est nécessaire pour diriger un camp de Scoutisme organisé par les EEDF, mais ne permet pas de diriger d'autres types de centres de vacances et de loisirs.

Qui peut entrer en formation 2^{ème} Degré ?

Pour entrer en formation, il faut être âgé d'au moins 19 ans au premier jour du stage initial.

Il faut également être titulaire du 1^{er} Degré/BAFA ou avoir une bonne expérience dans l'animation et faire valoir une RCE : Reconnaissance des Compétences et des Expériences.

2^{ème} degré : suivez le parcours

Au-delà de la formation dispensée, le parcours 2^{ème} degré repose sur un accompagnement et un suivi du stagiaire qui facilitent la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation continue. Tout au long de la formation, chaque stagiaire bénéficie du suivi mis en œuvre par l'équipe de groupe et par l'équipe régionale :

- **Un accueil dans la fonction**

Un module d'accueil dans la fonction est proposé au stagiaire pour découvrir la mission de directeur et les responsabilités qu'elle suppose. Ce module permet également de découvrir son itinéraire de formation et l'articulation du 2^{ème} Degré avec le BAFA.

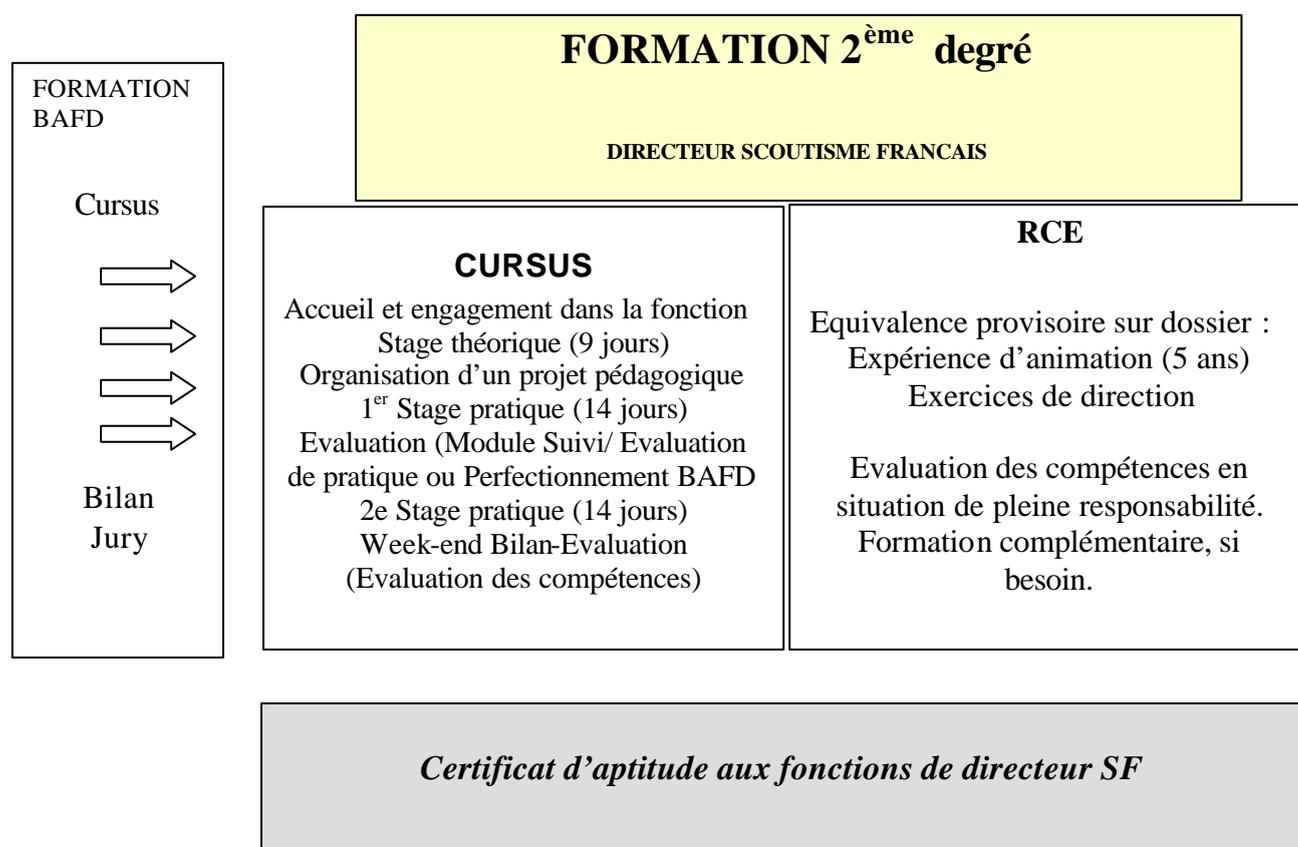
Effectué à l'échelle du groupe local ou à l'échelon régional, ce moment, qui peut recouvrir différentes formes, est établi pour formaliser l'entrée dans la fonction et éventuellement déterminer le dispositif de suivi et d'accompagnement qui peut être mis en œuvre.

Cette formalisation permet aussi de recevoir le statut de stagiaire dès l'entrée dans la fonction.

- **Le stage initial**

- ◇ Durée : 9 jours.
- ◇ Il permet de développer les capacités nécessaires à l'exercice de la fonction de directeur de camp.
- ◇ A l'issue de la formation, le participant reçoit une attestation de formation qui l'autorise à exercer la fonction de directeur de camp, toujours en tant que stagiaire, il dispose d'une période de 2 ans pour effectuer son premier stage pratique.
- ◇ Tous nos stages de base 2^{ème} Degré sont habilités comme sessions de formation générale BAFA.

- Une 1^{ère} expérience pratique avec la participation à la préparation du projet pédagogique de camp avec l'organisateur du séjour.
La visite pendant le camp d'un formateur certifié (sur au moins l'une des deux expériences pratiques).
- L'analyse du projet réalisé et l'évaluation des compétences acquises à l'issue de la première expérience pratique par un module Suivi / Evaluation de pratique effectué soit :
 - en région
 - au niveau national
 - dans le cadre d'un stage Perfectionnement BAFD organisé par les EEDF si le stagiaire est parallèlement en cursus BAFD.
- Le projet pédagogique prévisionnel de deuxième stage pratique, en situation de pleine et entière responsabilité de l'organisation pédagogique et de la direction du camp d'été.
- Le week-end Bilan Evaluation 2^{ème} degré, de responsabilité nationale, et la reconnaissance des compétences à travers la délivrance du certificat d'aptitude aux fonctions de « Directeur Scoutisme Français » - 2^{ème} Degré EEDF.



Documents de référence disponibles sur le site « Extranet » de l'association :

- Référentiel de compétences du Directeur Scoutisme Français.
- Demande d'équivalence 2^{ème} degré à faire valider par le responsable régional.
- Demande de certification « Directeur Scoutisme Français », à faire valider par le responsable régional avant envoi au secteur national formation.
- Déclaration des stages pratiques Deuxième Degré.

La formation 3^e degré

Le 3^e degré, qu'est-ce que c'est ?

Le 3^e degré concerne la formation des formateurs et responsables de stage.

Il s'inscrit donc dans la continuité des 1^{er} et 2^{ème} degrés que les formateurs connaissent bien pour les avoir d'abord vécus à titre personnel et pour avoir ensuite contribué à leur organisation.

Quels enjeux pour l'équipe régionale ?

- **La formation au service du développement :**

La formation n'est pas uniquement le creuset où le groupe local vient faire moisson de jeunes animateurs. La formation, c'est un processus de transformation de la personne que l'on facilite au travers des stages.

C'est lorsqu'elle œuvre au service du développement de la personne qu'elle s'avère la plus pertinente. Replacer la formation au cœur du projet éducatif, c'est offrir un itinéraire de progression, générer une émulation une réflexion autour de projets, c'est créer de l'envie.

- **L'engagement du formateur :**

La formation représente la voie royale de la démarche d'engagement. Le responsable, avide de progression personnelle, doit pouvoir rejoindre une équipe formation, recevoir un véritable accueil et être sujet à un accompagnement de qualité. Le plan de formation régional, s'il met en œuvre une dynamique de réflexion et de production permet à l'individu de franchir un palier dans la perception et le sens de son engagement.

La certification des compétences de formateur peut représenter un attrait supplémentaire pour la personne.

- **Equipe formation ouverte :**

La formation, c'est aussi le secteur qui peut, le plus naturellement accueillir les membres actifs expérimentés, en rupture de groupe ou fin de vie d'animation. Avec l'ouverture des actions et la labellisation des projets innovants, c'est l'opportunité pour associer, à travers un engagement libre, tous ceux qui ont tant donné et qui désirent s'investir différemment dans l'association.

La formation 3^e degré : suivez le parcours

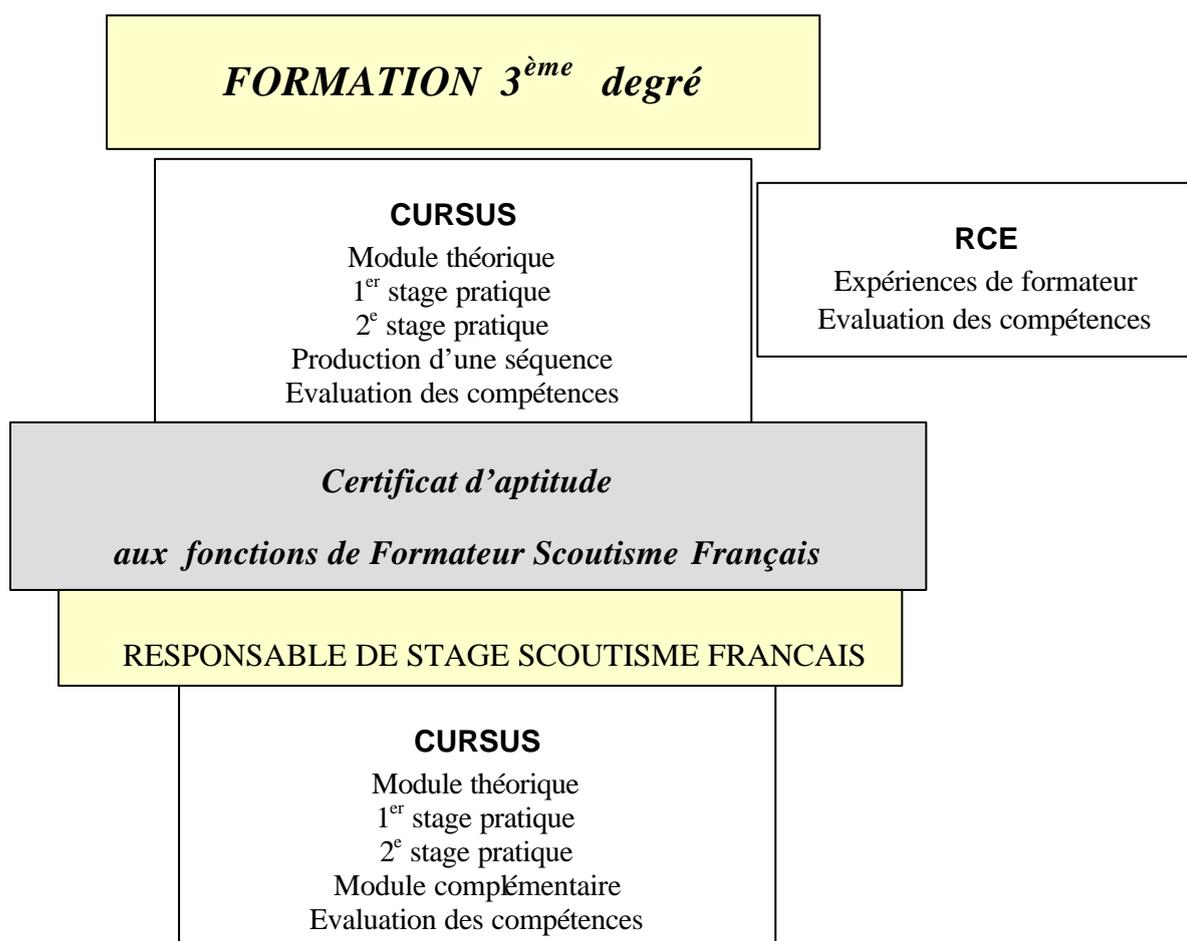
Parcours de formation du formateur

La formation peut s'étaler sur une période de quatre ans à compter de la première expérience et peut débuter par un stage théorique ou le 1^{er} stage pratique. Le 2^e stage pratique a lieu impérativement après le stage théorique.

- Stage théorique (3 jours ou 2 jours pleins). Responsabilité nationale.
- 1^{er} stage pratique sous tutorat du responsable de stage.
- 2^e stage pratique sous tutorat du responsable de stage.
- Rédaction d'une séquence de formation.
- Qualification 2^e Degré.
- Entretien d'évaluation finale avec le pilote de la formation identifié sur la région.
- Certificat de formateur délivré par le responsable national du secteur.
Certificat d'aptitude Formateur Scoutisme Français.

Parcours de formation du responsable de stage

- Stage théorique (3 jours pleins ou perfectionnement BAFD sur cette spécialité). Responsabilité nationale.
- Qualification BAFD.
- 1^{er} stage pratique.
- 2^e stage pratique.
- Entretien d'évaluation finale avec le pilote de la formation identifié sur la région.
- Certificat de responsable de stage délivré par le responsable national du secteur.



Documents de référence disponibles sur le site Extranet de l'association :

- Dispositif de formation de formateurs.
- Demande de certification de formateur.

- Reconnaissance des Compétences et Expériences (RCE) de formateur.
- Référentiel de compétences du formateur.
- Référentiel de compétences du directeur.